

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 39 minut. soir,	Omnibus.
3 — 43 — —	Express.
3 — 19 — —	matin, Poste.
8 — 52 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

12 heures 50 minutes soir,	Omnibus.
----------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 44 minut. mat.	Express.
11 — 42 — —	matin, Omnibus.
6 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 20 — —	Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

2 heures 47 minut. matin,	March.-Mixte.
7 — 42 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La situation à Gaëte ne se modifie pas d'une manière sensible. En dehors des petits incidents quotidiens que le télégraphe nous transmet avec des obscurités bien faites pour offrir un thème fécond aux opinions les plus opposées, le siège continue avec la lenteur que comportent ces sortes d'opérations militaires.

Si l'on en croit une correspondance du *Journal des Débats*, Gaëte ne tarderait pas à capituler. Le correspondant se dit d'ailleurs peu accessible aux illusions. (Le Pays.)

On écrit de Gaëte, le 1<sup>er</sup> février, que si les Piémontais sont bons tireurs, les Napolitains les valent bien. Le roi est souffrant et on le trouve pâle, enfiévré, mais inflexible. La reine, par contre, jouit d'une excellente santé, et quand on lui parle du danger et du départ, elle se prend à sourire sans répondre. Le jour de la fête du roi, celui-ci envoya le dîner aux membres du corps diplomatique, parce qu'on aurait pu à peine en placer la moitié dans l'étroit appartement qu'y habitent le roi et la reine. Chacun dîna par conséquent dans son étroite casemate. Le roi et la reine habitent trois petites chambres basses et humides dans les casemates, auxquelles conduit un étroit escalier aboutissant à une espèce d'antichambre qui doit continuellement être éclairée par une lampe. A Gaëte, les rues ressemblent à des champs qu'on aurait fraîchement labourés; quant à s'y promener, il n'y faut pas penser.

D'après un télégramme de Turin, du 12 février, Gaëte aurait demandé quinze jours d'armistice pour traiter de la reddition de la place; cette demande a été repoussée par Cialdini, qui a pourtant déclaré être prêt à traiter. Depuis deux jours, les dégâts occasionnés par le feu des batteries piémontaises sont très-graves.

Des nouvelles de Gaëte, du 7, annoncent, par la voie de Rome, que le corps du général Traversa a été retrouvé. Le déblaiement des décombres a amené la découverte d'une partie des cadavres qui étaient encore ensevelis. Deux victimes ont été re-

tirées vivantes. La brèche étant du côté de la mer, sera aisément défendue. On assure que les Piémontais ont été fort maltraités.

Les lettres de Naples, du 9, ajoutent les détails suivants au récit du *Journal officiel*, du 7, sur le bombardement de Gaëte :

La flotte a tiré avec succès, la nuit, au moyen d'appareils électriques, cependant la frégate *Morarca* a éprouvé des avaries.

Cent personnes ont été tuées à Gaëte par le dernier bombardement.

Le courrier de la Calabre n'est pas arrivé à Naples.

Des troupes ont été envoyées à Reggio, où s'est produit un mouvement réactionnaire.

M. Liborio Romano a ordonné que la mobilisation de la garde nationale de Naples aurait lieu par la voie du tirage au sort.

On mande de Rome, le 9, que les insurgés d'Ascoli se sont retirés dans le royaume de Naples.

La *Gazette officielle* de Turin mentionne le décret royal du 12 février, mettant en disponibilité le major général Pinelli, commandant la brigade de Bologne dans les Abruzzes.

Une dépêche de la *Perseveranza*, en date, à Rome, du 10 février, annonce d'autres expéditions de bourbonniens et pontificaux à Carsoli. L'overa a distribué 1,500 fusils qu'Antonelli lui avait envoyés.

470 bourbonniens ont été armés par M. de Mérode; ils ont passé la frontière, se dirigeant vers Carsoli.

Les pontificaux augmentent au-delà du Tibre.

La *Gazette de Turin* croit prochaine la solution définitive de Gaëte. — Havas.

Il n'est guère question, à cette heure, à Turin et dans le nord de l'Italie, que de la prochaine réunion des chambres. La ville de Turin est encombrée d'étrangers à ce point qu'une lettre adressée au *Constitutionnel* fait remarquer l'insuffisance des proportions d'une capitale comme Turin pour un royaume qui vient de prendre un si subit accroissement, et donne à entendre que, bien que le gouvernement ne songe pas à déménager, il se pourrait qu'un projet de loi d'initiative parlementaire le forçât à choisir

une ville placée dans des conditions géographiques un peu moins défavorables que celles de Turin, où d'ailleurs la température subit de cruelles transformations. (Le Pays.)

L'office Reuter publie des nouvelles de Washington, du 30 janvier. Elles annoncent que la Louisiane a quitté l'Union par un vote de 113 voix contre 13, et a décidé que la navigation du Mississippi serait libre. Les troupes de l'Etat de la Louisiane se sont emparées de l'hôpital de la Nouvelle-Orléans et ont demandé son évacuation par les malades.

On assure que le colonel Hayne a encore reçu pour instructions de demander la reddition du fort Sumter.

Par suite de la médiation de la Virginie, dit un télégramme de Washington, du 30 janvier, M. Buchanan a envoyé l'ordre au commandant Crooklyn de ne pas entrer dans le port de Pentacola et de se tenir sur la défensive, à moins que le fort Pickens ne soit attaqué. Les républicains préparent des mesures sur la base de la proposition du compromis de Crittenden. Une députation de marchands et de banquiers de New-York est arrivée à Washington, pour faciliter un compromis. On s'attend à la majorité du parti séparatiste dans la convention de Virginie. La convention du Texas a été favorable à la séparation immédiate. — Havas.

Le *Globe*, de Londres, nous apporte un message adressé au parlement de l'Union par M. Buchanan, relatif aux propositions médiatrices de la Virginie.

Ces propositions, ainsi que le rappelle le président de l'Union, ont pour objet d'engager tous les Etats, à esclaves ou non, à s'unir avec la Virginie dans un suprême effort en vue d'apaiser les querelles qui se sont élevées et de donner, conformément à la constitution, des garanties aux Etats à esclaves pour les sauvegarder de leurs droits. Des commissaires seraient nommés et se réuniraient à Washington.

D'un autre côté, les Etats de Virginie et de la Caroline du Sud ont nommé des commissaires dont la mission est d'aller demander au président des Etats-Unis et aux autorités des autres Etats de s'abs-

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

TROISIÈME PARTIE.

(Suite.)

L'oncle Roland, pendant une digression du baron de Coisin à la louange de son ancien frère d'armes, roula une cigarette avec plus de vivacité que de coutume; mais il avait trop de savoir-vivre pour interrompre. D'ailleurs on ne peut dire si les éloges donnés à la mémoire de Frédéric lui firent éprouver une émotion plus pénible qu'agréable.

M. de Coisin ne dit rien que de flatteur; il s'exprimait en termes nobles et touchants. Seulement, de digression en digression, — car on causait, et dans la conversation les plus longues digressions sont admises, — quand il dit qu'Elisa Branteuil, unie par artifice à l'indigne Georges Barzien, était morte de douleur en regrettant l'amour de Frédéric, M. Roland hocha la tête; puis il leva les yeux sur Paul, sur Anna, sur Clotilde, et l'on ne sait quels rapprochements il fit tout bas :

« L'amour, au dire de l'oncle Roland, est souvent chose plus sérieuse qu'on ne pense. »

— Bardan, ajoutait le baron de Coisin, était peut-être

beaucoup moins coupable que je ne l'ai cru autrefois. Plusieurs actions de sa vie prouvent qu'il était reconnaissant, généreux, fidèle à ses affections. Au résumé, je ne saurais dire ce qui, du bien ou du mal, l'emportait dans la nature de cet aventurier.

— Le bien! interrompit l'oncle Roland; le bien! je n'hésite pas à l'affirmer, moi! quoique l'autre jour, en racontant ici son histoire devant mes enfants, j'aie attribué ses infortunes à son manque d'honneur... — Ma moralité n'a point cessé d'être excellente, mais jusque dans ses actes les plus répréhensibles, Bardan n'est pas sans excuses. — L'injustice et les violences du Directoire l'avaient exaspéré à juste titre; son Hélène est la vraie coupable de la plupart de ses fautes. Quand il était à la police, il se ménageait la possibilité de récupérer des sommes qu'il avait le droit de considérer comme siennes; eh bien! il recula devant l'exécution de ses projets...

— Voilà bien les circonstances qui plaident pour lui à mes yeux, poursuivit M. de Coisin; il m'eût été facile de le garder à bord, de l'arracher ainsi aux poignards malgaches, de le jeter sur la première terre venue, et de le mettre à même de retourner au Brésil, où, sous le nom de Moëlho, il avait une famille...

— A propos, demanda l'oncle de Paul, savez-vous dans quelle famille il était entré? Vous n'ignorez pas que j'ai passé près de quatre ans au Brésil en franc coureur d'aventures...

— Par conséquent, vous pourriez connaître le beau-père ou même la femme de Bardan, comte des Molleux dit do Moëlho, ce qui est le même nom travesti à la portugaise; — mais ici je ne puis pas plus vous répondre qu'en 1823, où vous m'adressâtes, je crois, la même question. — Bref, en 1823, après notre dernière conversation sur le même sujet, je passai à Châlons et m'y informai de mademoiselle Thérèse Bardan; personne ne l'y connaissait.

— Ah! et les lingots, et les pierreries?... s'écria la galerie tout entière.

— A Paris, je réalisai le tout; je l'ai placé sur le cinq, et chaque année je place de même le revenu, sans discontinuer mes recherches pour retrouver les héritiers légitimes de Rodolphe Bardan.

— Avez-vous écrit au Brésil?...

— Dès 1825. Je me suis adressé au consul français de Bahia, et j'ai reçu sa réponse: il y avait bien dans le pays une comtesse do Moëlho; mais le comte son époux vivait encore, habitait avec elle dans le Reconavo et ne pouvait être l'aventurier dont je lui parlais.

— Vos autres recherches ont-elles eu un meilleur résultat.

— J'ai fini par apprendre qu'une demoiselle Bardan, qui habitait Châlons en 1816, était partie pour la Russie comme institutrice; mais j'ai eu beau faire depuis pour trouver sa trace: impossible! J'ai écrit à nos divers con-

tenir, pendant la réunion de la conférence, de tout acte pouvant produire une collision entre les États et le gouvernement.

Sur ce dernier point, M. Buchanan ne se croit pas autorisé à prendre un tel engagement, le congrès seul ayant le pouvoir de faire la guerre. M. Buchanan ne peut qu'employer les moyens constitutionnels pour protéger la propriété des États-Unis et garantir la paix publique au siège du gouvernement.

D'ailleurs, le président recommandera chaudement au congrès les résolutions pacifiques; il ne désespère pas des destinées de l'Union, et s'il a l'espoir que le peuple américain perpétuera l'union des États, il en fait l'honneur à la médiation de la Virginie. (Pays.)

Le vote par lequel la chambre des députés de Berlin a déclaré, dans la discussion de l'adresse, qu'il n'était de l'intérêt ni de la Prusse ni de l'Allemagne de s'opposer à la consolidation de l'Italie, est en France et en Allemagne l'objet de commentaires qui nous paraissent aller au delà des intentions de la chambre.

L'amendement de M. de Wincke, après avoir été vivement débattu, a été adopté avec le concours des députés polonais qui dans une pareille question voteront toujours contre le cabinet; mais ce serait lui accorder une importance peut-être exagérée que de le présenter comme un échec infligé aux ministres et à leur politique.

Le commandant des troupes turques sur la frontière du Montenegro vient de recevoir des renforts de Constantinople et d'établir un camp retranché à Antonich, position qui commande les défilés.

Une dépêche d'Andrinople du 1<sup>er</sup> février annonce le départ de S. Exc. Vély pacha, le nouvel ambassadeur de la Sublime-Porte près de S. M. l'Empereur Napoléon.

S. Exc. Vély pacha s'est rendu à Constantinople pour recevoir les instructions de son gouvernement, avant de venir prendre possession de son poste à Paris.

Vély pacha est remplacé à Andrinople par S. Exc. Suleyman pacha, ex-gouverneur de Brousse.

Un télégramme de Turin dit que, dans les conférences qui vont avoir lieu à Paris touchant la question de Syrie, l'Autriche et la Prusse se seraient prononcées, dans le sens de la France et la Russie, en faveur de la prolongation de notre occupation dans ces provinces. (Idem.)

Nous empruntons au Recueil diplomatique les pièces suivantes qui feront comprendre l'état du royaume de Naples au moment de l'invasion de Garibaldi et l'attitude du gouvernement français dans l'affaire napolitaine :

*Le baron Brenier à M. le ministre des affaires étrangères.*

Naples, le 9 avril 1860.

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les dernières nouvelles officielles reçues de Sicile, contenues dans deux suppléments de la *Gazette*. Il paraîtrait, d'après ces pu-

blications mêmes, que quelques bandes armées tiennent encore la campagne, mais que des colonnes sont lancées à leur poursuite. L'état de siège a été proclamé et des commissions sont instituées pour juger les individus compromis dans ce moment. Je crains que la répression de la justice militaire ne fasse couler plus de sang que la lutte à main armée. Les arrestations sont nombreuses à Palerme; elles continuent à Naples comme moyen d'intimidation.

Les circonstances se prêteraient à ce que l'on adressât au gouvernement napolitain de nouveaux conseils sur les déplorables conséquences d'un système qui produit périodiquement des agitations telles que celles dont la Sicile est le théâtre en ce moment. Ce ne sont pas seulement des passions politiques ou des agressions étrangères qui peuvent entretenir ces germes de mécontentement; des maux réels, des griefs incontestés sont la cause de ces révoltes dans lesquelles la population peut être vaincue par l'armée, sans que ce triomphe de la force publique puisse être accepté par l'opinion impartiale comme la condamnation de malheureux sujets réduits par le désespoir à prendre les armes pour rappeler le gouvernement à ses devoirs et à ses promesses. Si le soulèvement de Sicile n'est pas général, et s'il n'est pas suivi de succès, c'est cependant un fait assez considérable pour attirer l'attention des hommes d'État, et pour qu'ils se demandent si la guerre d'Italie ne restera pas inachevée, tant qu'il subsistera entre le gouvernement et les peuples des Deux-Siciles un antagonisme menaçant pour le repos de la Péninsule.

En tout cas, le Piémont y trouve une justification à des tentatives d'unité italienne, et, à ce point de vue seul, il me semblerait opportun d'exposer au gouvernement napolitain notre manière de voir sur le danger de persévérer dans un système qui ouvre une carrière à des éventualités compromettantes pour la dynastie.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence copie d'un extrait de la dernière circulaire secrète de M. Ajossa, ministre de la police.

Signé : BRENIER.

*Circulaire du directeur de la police aux intendants.*

« Le journal officiel a dû vous informer de ce qui s'est passé en Sicile. Les tentatives des rebelles ont été vaincues, et le calme le plus parfait règne partout. Il faut pourtant que vous soyez le plus attentif possible sur l'effet que ces nouvelles pourront produire sur vos administrés.

« Tout homme qui montrera de la sympathie pour le mouvement qui s'est produit doit être arrêté, et vous êtes même autorisé à arrêter ceux qui en causeront ou qui en demanderont des nouvelles.

*Le baron Brenier à M. le ministre des affaires étrangères.*

Naples, le 20 avril 1860.

Monsieur le Ministre, les nouvelles qui circulent en ville sur l'état des choses sont très-peu satisfaisantes. Personne cependant ne songe à couper le mal par la racine, c'est-à-dire à faire les concessions qui satisferaient les populations et mettraient fin aux mouvements insurrectionnels. Il est peut-être trop tard pour avoir recours à ce moyen, cependant le roi n'a point complètement abandonné le projet

qu'il avait eu de se rendre en Sicile. Si la présence du roi à Palerme était accompagnée de quelques concessions, telles que la vice-royauté d'un des princes de sa famille, la promesse de chemins de fer et la suppression de l'arbitraire de la police, il serait possible qu'une réconciliation eût lieu entre les Siciliens et la monarchie; mais je n'entends rien dire qui puisse me faire supposer que les griefs des Siciliens soit pris en considération par le gouvernement.

On ne songe pour le moment qu'à comprimer, à intimider et nullement à ramener par les voies de la conciliation, une population dont la patience est épuisée.

Signé : BRENIER.

*Le baron de Talleyrand à M. le comte de Cavour.*

Turin, le 7 mai 1860.

Monsieur le Comte, par des informations que me transmet le consul général de France à Gènes, je viens d'apprendre, avec plus de regret que de surprise, qu'une expédition composée de quatorze cents hommes s'est embarquée, dans la nuit du 5 au 6, sur deux bateaux à vapeur sardes, le *Piemonte* et le *Lombardo*. Cette expédition se dirige sur la Sicile, et on assure que le général Garibaldi en fait partie.

Ayant été chargé à plusieurs reprises par le gouvernement de l'Empereur de signaler à l'attention du cabinet de Turin les menées des comités vénitiens, romains et napolitains, et la complète liberté d'action qui leur était accordée, je crois aujourd'hui, devant le fait si grave qui m'est dénoncé, devoir, avant tout, mettre ma responsabilité à l'abri de tout reproche; je tiens donc à constater que, si le gouvernement du roi a été impuissant à prévenir l'expédition en question, ce ne sont ni les avis officiels ni les avertissements en temps opportun qui lui ont fait défaut.

Dès la fin du mois de janvier dernier, j'ai été invité à appeler la plus sérieuse attention de Votre Excellence sur la nécessité évidente qu'il y avait pour le gouvernement du roi de s'opposer, dans les provinces lombardes, aux manœuvres et aux excitations qui tendaient à soulever la Vénétie contre l'ordre établi. Vous m'avez répondu, monsieur le comte, que si des menées avaient lieu dans ce but, elles étaient à coup sûr très-peu redoutables pour l'Autriche, le gouvernement sarde ne s'y ingérant en aucune manière; que l'objet des comités d'émigration était plus charitable que politique; que l'on secourait les émigrés vénitiens comme autrefois on avait secouru partout les Polonais; que, d'ailleurs, le nombre toujours croissant des réfugiés vous avait porté à engager les comités en question à arrêter, autant qu'il dépendrait d'eux, le flot de l'émigration vénitienne.

Un mois après, c'est-à-dire vers la fin de mars, j'ai été chargé de signaler à Votre Excellence les faits qui se rattachaient à l'émeute de Rome, et desquels il paraissait résulter que le gouvernement du roi avait d'argentées mesures à prendre pour qu'il fût bien constaté qu'il repoussait toute participation à la propagande révolutionnaire italienne, j'ai eu à ce moment la satisfaction d'entendre affirmer par Votre Excellence et M. Farini que le cabinet de Turin désavouait hautement tout ce que l'on tentait dans l'Italie centrale pour y faire naître le désordre

suls en Russie; j'ai expédié au maire de Châlons, au directeur de la poste, à plusieurs notaires de la ville, et à quelques autres personnes encore, des lettres pressantes pour m'aider dans mes recherches; maintenant, je croise les bras, et j'attends!...

La matière était épuisée.

Les jeunes fiancés reprirent leurs causeries sentimentales; Paul faisait le galant auprès de Clotilde, ce que madame Roland observait sans déplaisir.

En dépit de la prose et des petits vers de l'avocat débutant, elle paraissait avoir bien changé depuis quinze jours, ce qu'il faut attribuer surtout à l'influence de l'oncle de Paul d'Herbilliers.

René de Coisin avait adressé au ministre de la guerre une demande en autorisation de mariage; en attendant la réponse du ministère et la publication des bans de rigueur, il dinait et soupaît tous les jours à la bastide, ainsi que le baron de Coisin, son père.

René arrivait longtemps avant l'heure du premier repas; à peine était-il dans le jardin qu'Anna le rejoignait sous le berceau de verdure, lieu consacré de leurs rendez-vous. Mais le lendemain de la veillée où l'on avait tant parlé de Rodolphe Bardan, M. de Coisin entra en même temps que son fils et attira par ses exclamations insolites tous les habitants de la maison.

Albert, qui s'était fait accorder un congé, Paul d'Herbilliers et l'oncle Roland, accoururent d'un côté; M<sup>me</sup>

Roland de l'autre; les jeunes filles entraient au salon en même temps.

— Mesdames et messieurs! s'écriait le baron de Coisin, je vous le donne à deviner en mille... ou plutôt je ne vous donne plus à deviner!... Quand on parle du loup... c'est-à-dire quand on parle du soleil on en voit les rayons!... Jamais dicton ne fut plus applicable à la circonstance. Je reçois à l'instant même une lettre de...

— De Mlle Thérèse Bardan? dirent à la fois Anna et Lucie.

— Mieux encore! ajouta le baron de Coisin.

— De Rodolphe lui-même, dit Paul, de Rodolphe, qui n'aurait point péri chez les Bétimsaras, comme vous le supposiez?

— Précisément!

Le dîner, ce jour-là, — chose inouïe dans les fastes de la bastide Roland, — fut retardé d'une heure entière, heure consacrée à la lecture de la lettre de Rodolphe Bardan comte des Molloux, ou plutôt comte de Moëlho, et aux commentaires animés qui en furent l'inévitable conséquence.

CHAPITRE II. — RÉVOLUTION MALGACHE.

Rodolphe, condisciple et contemporain de Frédéric Dormont, avait cinq ou six ans de moins que l'oncle Ro-

land, dont le baron de Coisin était le doyen d'âge. En 1824, lors de sa visite à bord de l'*Artémise*, il venait d'atteindre sa quarante-septième année.

Malgré les vicissitudes de son étrange existence, malgré les souffrances de l'esclavage, les rigueurs du climat, les douleurs physiques et morales, les privations, les angoisses et les plus horribles fatigues, il avait conservé une force et une souplesse rares. Ses cheveux étaient presque blancs, ses rides profondes, mais l'habitude des plus violents exercices sous un ciel de feu avait entretenu en lui la vigueur nécessaire pour imposer aux nègres, aux négriers et enfin aux barbares parmi lesquels il vivait.

Élevé à la dignité royale chez les Bétimsaras et leurs alliés, Rodolphe nourrissait le dessein de fuir son pompeux esclavage et de retourner au Brésil; malheureusement il ne pouvait se fier à personne. Les chefs malgaches épiaient ses démarches; sa première tentative auprès du commandant de Sainte-Marie de Madagascar avait failli lui coûter la vie.

Si les Robandrians ou hommes de la première classe avaient consenti à laisser aller leur roi à bord de la frégate française, ce n'était qu'après une longue palabre.

Or, les motifs qui déterminèrent les plus influents de ces chefs ne furent autre chose qu'un projet de guet-apens.

Tous les rameurs de la pirogue de Ra Dofa, tel était le

et l'anarchie. Le gouvernement de l'Empereur a reçu avec un vif plaisir ces assurances; dans son opinion, toutefois, il était de la plus haute importance pour la Sardaigne, non-seulement de s'abstenir de toute mesure menaçante pour la tranquillité des autres Etats italiens, mais encore d'empêcher à l'avenir les démonstrations du même genre qui s'organisaient sur son territoire. C'est pour cette raison et dans cette vue que j'ai été dernièrement invité à entretenir Votre Excellence du mauvais effet produit par les drapeaux voilés qui figuraient à l'entrée de Sa Majesté sarde à Florence. Vous avez vous-même, monsieur le comte, qualifié cet incident de regrettable. Dès le 28 avril, j'ai prévenu Votre Excellence qu'une expédition pour la Sicile se préparait à Livourne et à Gènes, et depuis je n'ai pas manqué de lui signaler tous les faits dont j'avais été informé subséquentement et qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'un vaste complot. Ainsi j'ai eu l'honneur de vous prévenir que les agents des compagnies des paquebots français à Livourne avaient dû, à plusieurs reprises, refuser le frètement de nos bâtiments qui leur était demandé dans une intention plus que suspecte, ainsi que l'embarquement de plusieurs bandes d'individus notoirement enrôlés pour prendre part à une entreprise révolutionnaire.

Je vous ai désigné, Monsieur le Comte, des hommes chargés de distribuer de l'argent et de donner des instructions. Je vous ai aussi indiqué les noms des paquebots sardes qui avaient transporté de Livourne à Gènes les enrôlés réunis en Toscane, etc.

Les renseignements ont donc abondé, je le répète, et s'ils n'ont pas réussi à ébranler la trop grande confiance du gouvernement du roi, cela est d'autant plus regrettable que la responsabilité de ses agents ne s'est pas trouvée en défaut lorsqu'il s'est agi d'arrêter quelques embaucheurs pontificaux. Quatorze cents hommes recrutés ouvertement dans toutes les grandes villes du royaume ont pu s'embarquer impunément à Gènes dans un but hostile à un gouvernement qui n'est aujourd'hui en guerre avec aucune des puissances européennes.

Ce fait n'a malheureusement pas besoin de commentaire pour mériter la réprobation générale, et les assurances qu'a bien voulu me donner Votre Excellence, ont dû porter le gouvernement de l'Empereur à croire que le cabinet de Turin ne verrait pas avec moins de déplaisir que lui une entreprise qui peut faire révoquer en doute la loyauté des intentions du gouvernement du roi.

Signé : TALLEYRAND.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

Les renseignements qui arrivent de Berlin sur les négociations d'un nouveau traité de commerce avec la France permettent d'augurer une heureuse et prompt solution de cette affaire. L'opinion publique, en Allemagne, est très-bien disposée pour cette réforme si favorable aux intérêts des deux pays, et le plénipotentiaire français reçoit, à Berlin, l'accueil le plus empressé. On croit généralement, dans cette ville, que la négociation réussira et qu'elle sera terminée vers le milieu du mois de mars.

— On lit dans le *Courrier de Marseille*, du 10 février :

« Un détachement du 516 Suisses, commandé par deux officiers, est arrivé ce matin sur le *Pausilippe*, de Naples, dans le port de la Joliette. Un commissaire de police de la ville, assisté de quatre agents, s'est opposé au débarquement de cette troupe étrangère, jusqu'à ce que le consul suisse, qui en avait été averti, fût venu y présider en personne. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le carnaval a été très-peu animé chez nous, mais dans nos villes voisines il y avait un entrain extraordinaire : à Chouzé, à Varennes, à Doué, à Montrenil il y avait de belles cavalcades, où la jeunesse s'égayait, et le programme de la fête avait attiré les populations d'alentour.

Une jeune domestique de notre ville, aimant éperduement la danse, avait fait tous ses préparatifs pour aller au bal lundi soir; elle s'était parée de son mieux. Mais, oh désespoir! au moment de franchir le seuil de la porte, ses maîtres mettent le veto, et la pauvre malheureuse est réduite à regagner sa chambre.

Elle eut probablement un moment d'absence; peut-être vit-elle le cavalier qui venait la chercher s'en retourner l'oreille basse; toujours est-il qu'elle jeta sa robe au feu, et se précipita par la fenêtre du 3<sup>e</sup> étage; fort heureusement elle avait sa crinoline qui lui a servi de parachute; arrivée sur le pavé, elle se releva, n'ayant pas la moindre contusion. C'est certes un nouvel avantage dont ne se doutait guère l'inventeur de cet appareil, et les aéronautes feront bien de se munir de crinolines dans leurs ascensions.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

On a dit que M. l'abbé Baudry, qui vient d'être nommé à l'évêché de Périgueux, était Breton. C'est une erreur : nous tenons de renseignements dignes de foi que M. Baudry, dont la famille habite les cantons de Montfaucon et de Montrevault, est né à Montigné, à l'extrémité du département, il est vrai, mais dans les limites de l'Anjou.

M. l'abbé Baudry, sera le plus jeune des évêques français, car il n'a pas encore 42 ans, et cependant il a le renom d'un des plus savants théologiens de la congrégation de Saint-Sulpice qui en compte un si grand nombre. Il est professeur de dogme à la maison de Paris. Doué d'un esprit aussi élevé que sa science est étendue, on dit qu'il ne s'est décidé à accepter sa nouvelle dignité qu'à la suite des instances de M<sup>r</sup> l'archevêque de Paris.

Notre pays a donc l'honneur de compter cinq évêques : M<sup>r</sup> Regnier, archevêque de Cambrai; M<sup>r</sup> de Dreux-Brézé, évêque de Moulins; M<sup>r</sup> Maupoint, évêque de Saint-Denis, de la Réunion, et M<sup>r</sup> Fruchaud, évêque de Limoges. On peut ajouter encore à cette liste, telle qu'aucune autre province peut-être n'en pourrait présenter de pareille, le nom de M<sup>r</sup> Charbonneau, évêque du nord de l'Amérique, qui est venu tout enfant avec sa famille dans notre pays auquel il doit toute son éducation. Nous avons donc le droit de revendiquer comme compatriote,

de leurs ountavas. Personne ne protesta contre l'acclamation.

Ra Sarabo, prince dont le nom indiquait la grande science divinatoire, prit aussitôt la parole, et d'un ton solennel :

— Le premier jour de la lune, dit-il, Dieu a créé Adam. C'est un jour très-heureux! heureux pour les réjouissances qui se font entre les princes et entre ceux qui savent gouverner les royaumes! heureux pour s'assembler avec les sages! heureux pour visiter le champ labouré! heureux pour se mettre en voyage! heureux pour se marier et contracter alliance!... Je contracte alliance avec vous, je me marie avec ma nation, je commence un voyage à travers les champs de la paix, je suis prêt à marcher dans le champ de la guerre! Les sages sont assemblés, et les Rohandrians se réjouissent en ce jour qui rejouit mon cœur! — Quiconque sacrifiera en ce jour, dit encore le livre sacré de la lune, devra sacrifier près de sa maison et tuer quatre bêtes à quatre pieds. Ma maison est proche! Allez donc, ountavas de Ra Sarabo, allez choisir parmi mes troupeaux quatre bœufs puissants, et conduisez-les ici pour que je les immole devant mon peuple.

Les serviteurs du nouvel élu amenèrent presque aussitôt les victimes. Le chef, usant du privilège réservé aux princes et seigneurs, c'est-à-dire aux Rohandrians, égorgea successivement les trois premiers bœufs.

Il allait immoler le quatrième, quand le cri : Ra Dof!

ce pieux missionnaire des idées françaises, ce digne successeur des Charlevoix et des Cheverus.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

VILLE DE SAUMUR.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Etablissement d'une nouvelle chaudière à vapeur à l'usine de M. Rocher.

M. Rocher jeune, fabricant d'engrais à Saumur, désirant obtenir l'autorisation d'établir une nouvelle chaudière à vapeur de la force de douze chevaux, dans le même local de son usine, sise aux Huraudières, commune de Saumur, où déjà une première chaudière est établie, une enquête de *commodo et incommodo* est ouverte à la Mairie de Saumur, sur la demande formée à cet effet par ledit sieur Rocher, conformément à l'article 7 de l'Ordonnance royale du 22 mai 1843.

Le dossier de cette affaire est déposé au secrétariat de la Mairie, où seront reçus, pendant 10 jours, à compter d'aujourd'hui (dimanches et fêtes exceptés), les dires et observations pouvant être présentés sur le projet en question.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 5 février 1861.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

#### CABINET D'AFFAIRES et de Consultations

18, RUE DU COLLÈGE, A SAUMUR.

#### CH. CORMERY,

Licencié en droit.

Ancien principal clerc de notaire à Saumur  
Et ancien secrétaire de la mairie de cette ville.

Négociations, Actes, Liquidations, Réglemens,  
Recouvrements, Emprunts et Placements de Fonds,  
Gestions, etc., etc., etc.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

La discussion est commencée, dans les bureaux du Corps-Législatif, pour la nomination de la commission de l'adresse.

Les dépêches relatives aux négociations entamées à Gaète en vue de la reddition de la place se trouvent confirmées par nos informations particulières.

La date du 3 de ce mois, des pourparlers auraient eu lieu entre le commandant de la place et le général Cialdini, et le roi François II aurait accueilli les propositions du général piémontais, de manière à faire espérer une solution exigée autant par l'intérêt humain que par la situation particulière où la place se trouve réduite.

D'après un dernier télégramme, ayant un caractère authentique, l'état de la place aurait été la cause principale de la détermination de traiter prise par le roi François II.

Gaète ne renferme plus en effet de munitions en assez grande quantité pour qu'on pût espérer de prolonger la défense avec avantage. (Le Pays.)

Toulon, 15 février. — Le général de Montauban a trouvé le Japon dans l'anarchie; les étrangers étaient menacés et l'ambassade américaine avait été repoussée. Le général a fait venir les amiraux Protet et Page avec quatre bâtiments de renfort. L'escadre française espère trouver une occasion de combattre. — Havas.

nom malgache de Rodolphe, tous les ountavas ou serviteurs de sa maison étaient les agents de ses ennemis jurés. S'il eût essayé de renvoyer ses gens à terre et de rester à bord de l'*Artémise*, il eût certainement couru risque d'être assassiné sur le pont même de la frégate.

Les rameurs avaient juré de l'y laisser mort ou de le ramener vivant.

Incessamment espionné comme il l'était, on conçoit que Rodolphe ne put remettre au baron de Coisin qu'une bien faible partie de ses trésors.

Or, pendant son absence, la faction des Rohandrians ligés contre lui avait convoqué l'assemblée des hommes libres. Là, de fougueux orateurs accusèrent le grand chef d'accaparer les richesses des cinq tribus, avec le dessein de les dépouiller.

— Nous savons par ses esclaves, dit l'un d'eux, que Ra Dof a caché de l'or sous ses vêtements avant de se rendre à bord de la frégate française. A l'instant où je parle, il porte déjà la peine de sa perfidie!... Les ountavas de son canot ne reviendront pas à terre sans l'avoir poignardé!... Il a péri!... Nommons un autre roi!

Le chef du complot fut aussitôt proclamé de toutes parts :

— Ra Sarabo!... Ra Sarabo! s'écrièrent les Rohandrians conjurés.

Les autres et les hommes des castes inférieures virent tout à coup briller des armes dans les mains des chefs et

Ra Dof!... retentit dans l'assemblée.

La cérémonie fut interrompue.

— Ra Dof n'a point fui!... Ra Dof n'est point mort!... Nous venons d'entendre des palabres menteuses. — Pourquoi nommer Ra Sarabo notre chef?...

Ainsi murmuraient déjà les Rohandrians et les hommes libres étrangers au complot.

Les femmes, les ountavas, les esclaves poussaient des clameurs d'effroi ou des cris de fureur.

— A mort! à mort le traître! commanda Ra Sarabo le géomancien aux ountavas qui formaient l'escorte de Rodolphe.

Rodolphe de son côté criait : Aux armes!

Les guerriers habitués à vaincre sous ses ordres trépassèrent à cette voix belliqueuse.

La révolution, jusque-là pacifique, allait devenir sanglante.

Adossé contre un arbre, Rodolphe se défendait seul contre ses rameurs. — De la main droite, il les tenait en respect avec son sabre; de la gauche, il les menaçait d'un pistolet. Il reçut bientôt du secours.

Des hurlements féroces retentirent dans les bois.

La mêlée, à laquelle prirent part non-seulement les gens libres, mais encore les ountavas et les esclaves des divers chefs de tribu, se prolongea jusqu'au coucher du soleil.

(La suite au prochain numéro.)

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les

RHUMES, enrrouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (539)

BOURSE DU 12 FÉVRIER.  
5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 68 55  
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 98 00.  
BOURSE DU 15 FÉVRIER.  
4 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 68 55.  
3 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 97 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M. DIXMIER, ancien huissier à Saumur, désirent retirer son cautionnement, fait cette publication, conformément à la loi. (81)

Un homme de 24 ans, sachant lire et écrire désirerait se placer comme homme de peine dans une maison de commerce ou autre.

S'adresser à JUSTE DRAPEAU, chez M. BERGÉ, menuisier, rue St-Nicolas.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

On demande un PETIT CLERC.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

Le 24 février 1861, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX,

1<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, rue de la Fidélité, composée de salon, cuisine, magasin, écurie, serre-bois, cellier au rez-de-chaussée; 4 chambres au premier et au second étages, greniers; cour, pompe, jardin; le tout contenant 706 mètres carrés.

Mise à prix, 22,000 fr.

2<sup>o</sup> MAISON, située rue Brault, composée de deux chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au premier, et deux au second étage; louée 276 fr.

Mise à prix, 3,000 fr.

3<sup>o</sup> PETIT TERRAIN de 21 mètres carrés au coin de la rue Beaurepaire.

Mise à prix, 700 fr.

4<sup>o</sup> MAISON, rue de la Basse-Île, occupée par Blain, tanneur, et autres, louée 120 fr.

Mise à prix, 1,300 fr.

Lesdites maisons et ledit terrain, appartenant à M<sup>me</sup> BERNARD-COSSE. On traitera avant l'adjudication. S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

**A LOUER**

DE SUITE,

PORTION d'une VASTE MAISON, avec cave et jardin, située rue du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 17 février, à midi, en l'étude,

**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue de Fenet, n<sup>o</sup> 13. (83)

**A LOUER**

présentement,

MAISON, place Saint Pierre, anciennement occupée par M. Chozamy. Elle comprend salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, greniers, cour, caves.

S'adresser à M. ROUX, rue de Fenet, n<sup>o</sup> 79. (52)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT.

Une MAISON joignant le Champ-de-Foire, composée de plusieurs chambres, avec cour et jardin; plus écurie et remise, à la volonté du locataire.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois, place de la Grise.

AVIS.

**LA MAISON DE BANQUE**

**A. SERRE**

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS,

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (629)

**GLANDS DOUX**

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des Indes. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERES et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.

Signés: LECOQ et BARGOIN.

PLUS DE TACHES

**AVEC L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN**

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même tous les corps gras, taches de peinture, suifs, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon: 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Maison à Paris, pour le gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôts chez les principaux parfumeurs et merciers.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (88)

**ODONTINE**  
ET ELIXIR ODONTALGIQUE

Rue Saint-Honoré, 154, à Paris

Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'Odontine et l'Elixir odONTALGIQUE BLANCHISSENT LES DENTS sans en altérer l'émail. ENTRETIENT LA PURETÉ DE LA BOUCHE, PRÉVIENNENT ET ARRÊTENT LA CARIE.

DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS

A Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur.

**GUÉRISON**

Prompte et certaine des maladies contagieuses par la **COPAHINE MIEGE** de Jozcau, ph., r. St-Quentin, 22, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant; prescrite et connue depuis 1840. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fab.

ALMANACH DU CHEMIN DE FER (1861)

## INDICATEUR DE POCHE

DE LA LIGNE

**DE PARIS A SAINT-NAZAIRE**

**SOMMAIRE.**

Calendrier de 1861. — Service d'hiver. — Heures de départ et d'arrivée des trains à toutes les gares de la ligne.

**GRANDE VITESSE.**

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Conditions pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messageries, valeurs, denrées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cercoils.

Frais accessoires aux taxes des tarifs généraux.

Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.

Billets d'aller et retour entre différentes gares. — Prix réduits.

**PETITE VITESSE.**

Conditions pour le transport des animaux de grande taille, de moyenne taille, de petite taille. — Prix par tête. — Transport des voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des omnibus, diligences, voitures de déménagement, etc. — Transport des marchandises. — Prix par tonne de 1,000 kilog., suivant leur classification. — Classification générale des marchandises.

**Prix de l'Indicateur:**

Avec carte de la ligne de Paris à Saint-Nazaire. . . . . 30 cent.

Sans carte . . . . . 25

On reçoit des insertions pour l'INDICATEUR au Bureau du Journal l'ÉCHO SAUMUROIS.

En vente, à Saumur, chez l'éditeur, Paul GODET, place du Marché-Noir, et chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

# A CÉDER GRAND HOTEL DE LONDRES

Rue d'Orléans, à Saumur.

Ce bel établissement sera cédé à des conditions très-avantageuses. — Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. SERGÉ, tenant l'hôtel, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,